

AVIS DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

COURRIER REÇU LE

Le Comité syndical, légalement convoqué le **23 FEV. 2026** se réunira le :

**lundi 02 mars 2026
à 16 heures 00
Salle du Conseil Départemental à Montauban**

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Comité syndical de Tarn-et-Garonne Aménagement du 20 février 2026
- 2) Vote du Compte Financier Unique 2025 - budget principal M57
- 3) Affectation des résultats de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 - budget principal M57
- 4) Adoption du budget primitif 2026 - budget principal M57
- 5) Vote du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe "Aménagement numérique" M4
- 6) Affectation des résultats de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 - budget annexe "Aménagement numérique" M4
- 7) Adoption du budget primitif 2026 - budget annexe "Aménagement numérique" M4

Information : En cas d'impossibilité de vote du CFU lors de la séance, du fait de la panne nationale de l'application Hélios de la DGFIP, les points 2, 3, 5 et 6 (vote des CFU et affectation des résultats) seront remplacés par deux délibérations relatives à la reprise anticipée des résultats sur les budgets primitifs 2026.

COURRIER REÇU LE

Affiché le **23 FEV. 2026**

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

LE PRESIDENT

JEAN-MICHEL BAYLET

Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement

Adresse : Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne - 100 Boulevard Hubert Gouze - BP 783 - 82013 MONTAUBAN Cedex -

05 67 05 52 00 - contact@82numerique.fr -